

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00646 Numéro SIREN : 441 940 905 Nom ou dénomination : ALVA
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2019 sous le numéro de dépôt 15726



Déposé au Greffe
le - 2 AOUT 2019
sous le N° 15726
RCS N° 023646

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

I – ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

II – ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I – ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

1 – Bilan

2 – Compte de Résultat

Désignation de l'entreprise : ALVA sas			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 3 rue des Chevaliers 44412 REZE Cedex			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 4 1 9 4 0 9 0 5 0 0 0 1 7			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122017		N-1 31122016			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
					Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	275 024	245 213	29 811	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	2 442 993	289 730	2 153 263	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	232 117	69 373	162 744	
		Constructions	AP	AQ	6 998 660	5 647 271	1 351 389	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	28 481 537	21 889 293	6 592 245	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 217 437	954 575	262 862	
		Immobilisations en cours	AV	AW	680 462		680 462	
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	147 236		147 236
								157 838
TOTAL (II)		BJ	BK	40 475 466	29 095 455	11 380 011		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	548 692		548 692	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	2 899 835	68 211	2 831 624	
		Marchandises	BT	BU	62 630		62 630	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	78 648		78 648	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	8 525 188	36 473	8 488 715	
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 184 950		3 184 950	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	1 386 447		1 386 447	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	83 801		83 801		
	TOTAL (III)	CJ	CK	16 770 190	104 684	16 665 506		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	57 245 656	29 200 139	28 045 518		
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ALVA sas				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 704 620)			DA	2 704 620	2 704 620
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	270 462	270 462
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	4 228 534	4 228 534
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	2 911 901	2 548 737
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 173 835	2 121 166
	Subventions d'investissement			DJ	34 039	40 831
	Provisions réglementées *			DK	1 685 500	1 620 665
	TOTAL (I)			DL	13 008 892	13 535 016
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	2 285	37 175
	Provisions pour charges			DQ	4 035 683	4 031 913
	TOTAL (III)			DR	4 037 968	4 069 088
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 235 826	1 667 322
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	35 186	6 068
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 112 441	7 765 427
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 465 983	2 399 816
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	142 364	168 440
	Autres dettes			EA	6 858	8 440
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	10 998 658	12 015 513	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	28 045 518	29 619 617	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10 179 138	10 791 779	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	16 000		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ALVA sas</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	339 758	FB		FC	339 758	253 347
	Production vendue { biens *	FD	28 599 802	FE	34 759 349	FF	63 359 151	60 104 418
		FG	964 850	FH		FI	964 850	877 232
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	29 904 409	FK	34 759 349	FL	64 663 758	61 234 998
	Production stockée*				FM	441 045	63 112	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	227 720	258 883	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 841	1 011	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	65 335 364
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 636 128	5 338 565
	Variation de stock (marchandises)*					FT	35 089	4 617
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	27 865 400	23 006 710
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	18 702	263 428
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	22 838 904	22 139 791
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	737 493	771 549
	Salaires et traitements*					FY	3 014 542	3 191 073
	Charges sociales (10)					FZ	1 402 850	1 388 953
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	1 898 227	1 833 706
			- dotations aux provisions*			GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	108 825	26 484
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	135 908	295 135
	Autres charges (12)					GE	1 640	2 560
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	63 693 709	58 262 572
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 641 654	3 295 432
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 647	9 123
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 204	4
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	2 061	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	8 911
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 285	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	89 917	79 258
	Différences négatives de change					GS	15 314	22 906
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	107 516
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(98 605)	(93 037)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 543 049	3 202 395

Désignation de l'entreprise ALVA sasNéant ☐ *

					Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	15 765	9 161	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	297 264	555 652	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	313 028	564 813	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	32 807	62 978	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	73 651		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG	314 020	402 642	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	420 478	465 620	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(107 450)	99 193	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	68 511	237 092	
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	193 253	943 329	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	65 657 303	62 131 944	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	64 483 468	60 010 777	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	1 173 835	2 121 166	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		7 602	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	321 065	338 508	
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		78 662	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	4 647		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	4 433		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	10 384		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

[illegible]

II – ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 – Présentation de la Société

2 – Principes, règles et méthodes comptables

3 – Notes sur les principaux postes du bilan et du
compte de résultat

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ETABLIS AU 31 DECEMBRE 2017

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE

101 – Présentation de la société

La société ALVA est spécialisée dans le traitement des corps gras d'origine animale.

Le siège social est situé à REZE. Elle exerce son activité sur 3 sites de production distincts:

- REZE
- BEUVILLERS
- ISSE

Elle est détenue à parts égales par le Groupe SARIA et le Groupe DELAMBRE, à la suite de sa constitution en 2006 par apport des branches complètes et autonomes des activités « Collecte et fonte » exploitées par les sociétés SARIA INDUSTRIES BRETAGNE SA et MAINGUET SAS, ainsi que des activités « Raffinage et Conditionnement » exploitées par CGAO SAS.

En fonction de leur nature et des débouchés, les produits finis sont commercialisés soit en vrac soit conditionnés. Les produits conditionnés destinés à l'alimentation humaine et dont la gamme est complétée avec des corps gras végétaux sont vendus sous le nom commercial « ALVA FOOD».

102 – Autres informations

L'effectif à la clôture de l'exercice est de 89 personnes, réparti en 11 cadres, 15 agents de maîtrise, 10 employés, 50 ouvriers et chauffeurs et 3 apprentis. En production, elle a eu recours en moyenne à 13 intérimaires par mois.

L'assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement le 25 janvier 2017 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende exceptionnel de 6 € par action, soit un montant total de 1 081 848 €.

L'assemblée générale des actionnaires réunie ordinairement le 30 juin 2017 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 3,75 € par action, soit un montant total de 675 155 €.

La société ALVA est consolidée dans chacun des deux groupes dont elle dépend :

- Par intégration proportionnelle chez GROUPE DELAMBRE.
- Par mise en équivalence dans le Groupe RETHMANN.

II – PRINCIPE, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 et en respectant les principes et méthodes comptables généralement admis.

201 – Amortissements des immobilisations

La réglementation sur les actifs, notamment sur la constatation et l'amortissement des immobilisations par composant, est appliquée pour les investissements industriels récents.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire ou dégressif, à compter de la date de mise en service. Toutefois, le complément d'amortissements résultant de l'application du mode dégressif est comptabilisé en amortissements dérogatoires.

Les principales durées retenues sont :

- Logiciels informatiques	de	3	à	5 ans
- Constructions et aménagements immobiliers	de	10	à	20 ans
- Matériels industriels	de	5	à	10 ans
- Agencements industriels	de	5	à	10 ans
- Matériel de bureau	de	3	à	5 ans
- Mobilier	de	5	à	10 ans

202 – Appréciation de la valeur des fonds de commerce

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2015-06 au 1^{er} janvier 2016, la société a procédé à une analyse des éléments composant le fonds de commerce inscrit à l'actif ; elle n'a identifié aucun élément présentant une durée d'utilisation limitée. De ce fait et conformément aux méthodes pratiquées lors des années précédentes, un test de dépréciation continuera d'être effectué à la fin de chaque exercice afin d'en déterminer leur valeur actuelle.

Selon le règlement ANC 2015-06, le test de dépréciation réalisé à chaque clôture doit obligatoirement être basé sur une projection de cash-flows actualisés à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2016. En application de l'article L123-14 du Code de commerce, il a été considéré que cette prescription comptable est impropre à donner une image fidèle du patrimoine de l'entreprise pour les raisons suivantes :

- Lors des apports initiaux, la valorisation des éléments comptabilisés en fonds de commerce a été déterminée sur la base des tonnages de matières collectées. Cet indicateur constitue encore aujourd'hui la composante fondamentale du niveau d'activité future de l'entreprise ainsi que de sa rentabilité;
- En raison de la volatilité des prix d'achat et de vente sur le marché, la société ne dispose pas de suffisamment d'éléments tangibles pour estimer de façon fiable les cash-flows futurs.

Par conséquent, par dérogation aux principes comptables et comme ce fut le cas pour les exercices précédents, le test de dépréciation relatif à la valeur actuelle des éléments comptabilisés en fonds de commerce continuera d'être basé sur l'évolution des volumes de matières premières collectées par rapport aux données historiques.

Si cette valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation sera constatée. En revanche, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2016, il ne sera plus possible de reprendre la dépréciation constatée antérieurement si la valeur actuelle redevient supérieure à la valeur nette comptable.

203 – Stocks

La valorisation des stocks de clôture est établie sur les bases suivantes :

- Approvisionnements au prix d'achat majoré des coûts d'approche;
- Produits finis vrac graisses et protéines et produits finis conditionnés au prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur probable de réalisation.

204 – Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les créances dont le recouvrement apparaît compromis sont provisionnées au prorata du risque estimé.

205 – Séparation de période

Les produits et charges courus et non échus à la clôture de l'exercice sont provisionnés dans les comptes de dettes et créances appropriés.

206 – Provision pour hausse des prix

Lorsque, pour un produit fini donné figurant en stock, il est constaté au cours d'une période ne pouvant excéder deux exercices successifs, une hausse des prix supérieure à 10%, l'entreprise est fondée à constituer une provision correspondant à la fraction de cette hausse supérieure à 10%.

Cette provision déductible fiscalement doit être rapportée, au plus tard, aux résultats imposables de l'exercice en cours à l'expiration de la 6^{ème} année suivant la date de sa constitution.

207 – Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été évaluée conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC. Les hypothèses et paramètres retenus en intégrant les dispositions de la Convention Collective des Industries Chimiques sont principalement :

- Assiette de rémunération : Salaire annuel hors primes exceptionnelles
- Taux de charges sociales : 50 %
- Age théorique de départ : cadres : 67 ans, non cadres : 62 ans
- Taux d'inflation : 1,50 %
- Taux d'actualisation : 1,30 %
- Taux de turn-over des principales tranches majoritaires :
 - 40-44 ans : cadres 1,50 %, non cadres 1 %
 - 45-49 ans : cadres 1 %, non cadres 0.50 %

208 - Coûts de démantèlement et de remise en état des sites

En 2010, la société a décidé d'enregistrer parmi les actifs corporels, les coûts de démantèlement et de remises en état des sites en contrepartie d'une provision pour risques et charges inscrite au passif du bilan.

En effet, Alva qui n'est propriétaire d'aucun des terrains et bâtiments pour chacun de ses trois sites de production, est titulaire de baux commerciaux prévoyant le droit des propriétaires d'exiger, au départ du preneur et à ses frais, l'enlèvement des installations et la remise de locaux dans leur état primitif et exempts de substance dangereuse pour l'environnement.

L'évaluation des coûts inéluctables a été effectuée par l'application d'un taux de 9,66% environ sur les actifs bruts concernés, à savoir les agencements immobiliers, les installations et les matériels industriels en compte. Une actualisation a été effectuée à la clôture de l'exercice en fonction des investissements nets réalisés.

Les modalités d'amortissement des coûts de démantèlement inscrits à l'actif immobilisé ont été définies en fonction du niveau d'amortissement des actifs à démanteler sur la base d'une durée de vie résiduelle de 10 ans pour les trois sites industriels d'Alva à compter du 1^{er} janvier 2010.

III – NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

301- Immobilisations incorporelles

<u>Logiciels informatiques</u>	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
A nouveau	241	210	
Acquisitions / Dotation	34	35	
Cessions/reprise			
Sous-total	<u>275</u>	<u>245</u>	<u>30</u>

<u>Fonds de commerce</u>	<u>Valeur brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Droits de collecte et clientèle	<u>2 443</u>	<u>290</u>	<u>2 153</u>

Le fonds de commerce correspond :

- D'une part aux droits de collecte apportés par MAINGUET lors de la constitution pour 2 291 K€.
- D'autre part au fonds de clientèle CELYS apporté au 31 mai 2008 pour 152 K €.

En application du règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2017, conformément à la méthode décrite au § 202. Il n'a pas révélé de perte de valeur justifiant la constatation d'un complément de dépréciation.

302 – Immobilisations corporelles

	<u>Montant brut</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
Immobilisations	32 440	25 149	
Acquisitions / Dotation	2 563	1 485	
Cessions/repris	-376	-302	
Sous-total	<u>34 627</u>	<u>26 332</u>	<u>8 295</u>
Coûts démantèlement	2 983	1 850	
Acquisitions / Dotation		378	
Sous-total	<u>2 983</u>	<u>2 228</u>	<u>755</u>
Position au 31/12/17	<u>37 610</u>	<u>28 560</u>	<u>9 050</u>

Les investissements de la période concernent essentiellement des équipements industriels dans le cadre des travaux de modernisation des outils de production. Ils se répartissent ainsi :

- REZE	1 691
- LISIEUX	761
- ISSE	94
- SIEGE	<u>17</u>

Les immobilisations sorties au cours de l'exercice étaient intégralement amorties.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 676 K€ et se rapportent essentiellement à des travaux de modernisation des sites de Rezé et d'Issé.

303 – Stocks

Ils sont constitués des éléments suivants :

	<u>Brut</u>	<u>Provisions</u>	<u>Net</u>
Matières premières	91		
Fournitures	457		
Produits finis vrac	1 563		
Produits finis conditionnés	1 336	68	
Marchandises	63		
	<u>3512</u>	<u>68</u>	<u>3 444</u>

304 – Clients

L'encours clients s'élève à 8 524 K€ ; il est provisionné à hauteur de 36 K€ en couverture des risques de non recouvrement de certaines créances.

305 – Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des dépôts de garantie inscrits en autres immobilisations financières pour 147 K€.

306 – Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 84 K€ et concernent des charges d'exploitation se rapportant à l'exercice 2018.

307- Capital social & Réserves

Le capital social s'élève à 2 704 K € et est composé de 180 308 actions au nominal de 15 €. Une réserve spéciale a été constituée lors des opérations d'apports à hauteur de 4 229 K€.

L'Assemblée Générale du 30 juin 2017 a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit 2 121 k€, de la façon suivante : Dividendes aux actionnaires : 676 K ; Report à nouveau pour le solde, soit 1 445 K€.

308 – Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont reprises au compte de résultat au prorata des dotations aux amortissements pratiquées sur les biens qu'elles financent, soit 7 K€ au titre de l'exercice.

309– Provisions réglementées

	<u>31/12/2016</u>	<u>dotations</u>	<u>reprises</u>	<u>31/12/2017</u>
Amortissements dérogatoires	1 556	314	249	1 621
Provision hausse des prix	64			64
	<u>1 620</u>	<u>314</u>	<u>249</u>	<u>1 685</u>

310- Provisions pour risques et charges

Le détail et les mouvements de la période sont présentés dans le tableau suivant :

	<u>31/12/2016</u>	<u>dotations</u>	<u>reprises de la période</u>	<u>31/12/2017</u>
			<u>utilisées</u> <u>sans objet</u>	
Provisions pour risques				
. Contentieux social	38	0	38	0
	38	0	38	0
Provisions pour impôts				
. Contrôle fiscal	47	0	11	36
	47	0	11	36
Provisions pour charges				
. Ecart de changes.	0	2	0	2
. Coûts démantèlement	2 983	0	0	2 983
. Indemnités fin carrière	865	64	93	835
. Médailles du travail	71	5	9	67
. Gros entretien	65	66	18	113
	3 984	120	120	4 002
	4 069	138	169	4 038

311 – Emprunts et dettes financières

La société a contracté en 2015 et 2016 un financement de 600 K€ sur une durée de 3 ans auprès du CIC, pour financer les investissements complémentaires de remises à niveau des outils industriels. Ce financement est garanti par le nantissement sur 24 mois d'un compte à terme à hauteur de 150 K€. Les remboursements en capital intervenus sur la période se sont élevés à 432K€.

L'état des emprunts et dettes financières se présente ainsi :

	<u>à moins 1 an</u>	<u>+1 an et -5 ans</u>	<u>Total</u>
Emprunt BPA	233	583	817
Emprunt CIC	200	201	401
Intérêts courus sur emprunts	2		2
Intérêts courus bancaires	16		16
	451	784	1 236

312 – Echéances des dettes

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des financements BPA et CIC.

313 – Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Les charges à payer provisionnées à la clôture de l'exercice concernent :

- Clients, avoirs à établir	7
- Fournisseurs factures non parvenues	1 556

- Congés et charges liées	517
- Salaires à payer et charges liées	852
- Participation des salariés	70
- Etat, impôts et taxes	2 665
- Frais financiers	<u>15</u>
	5 612
	=====

Les produits à recevoir au 31 décembre 2017 sont les suivants :

- Clients, factures à établir	7
- Fournisseurs, avoirs à recevoir	7
- Indemnités journalières	17
- TIPP à recevoir	<u>20</u>
	51
	=====

314 – Résultat exceptionnel

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
- Provision pour hausse des prix	0	
- Eléments exceptionnels	0	
- Amortissements dérogatoires	314	254
- Subventions reprises au résultat		8
- Pénalités et amendes	33	
- Cession d'immobilisations corporelles	<u></u>	<u>9</u>
	347	271
	=====	=====

315 – Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La société n'a pas déduit de son résultat fiscal les charges suivantes :

- Provision pour IFC	835
- Contribution de solidarité	74
- réserve de participation	33
- Suramortissement restant à comptabiliser	435
	<u>1 377</u>
	=====

316 – Résultat exceptionnel et répartition de l'impôt

	<u>résultat</u>	<u>Impôt</u>	<u>Résultat net</u>
Courant	1 665	-389	1 276
Exceptionnel	-107	36	-71
Participation	-31		-31
	<u>3 064</u>	<u>-353</u>	<u>1 174</u>
	=====	=====	=====

317 - Répartition du chiffre d'affaires

	2017			2016		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Graisses	24 434	28 973	53 407	23 620	26 796	50 416
Protéines	4 166	5 786	9 952	5 187	4 501	9 688
Prestations	845		845	754		754
Matières crues	340		340	253		253
Divers	120		120	124		124
Total	29 905	34 759	64 664	29 938	31 297	61 235

318– Engagement de crédit-bail

	Matériel	Véhicules	total
Valeur d'origine à l'ouverture	809	573	1382
Nouveaux contrats	0	162	162
Contrats soldés			
Valeur d'origine à la clôture	809	735	1544
Amortissements			
- Cumul exercices antérieurs	402	401	803
- Dotation exercice	162	146	308
- Fin de financement			
	564	547	1111
Redevances payées			
- Cumul exercices antérieurs	412	404	816
- Charge exercice	170	151	321
- Fin de financement			
	582	555	1137
Redevances à payer			
- A 1 an au plus	91	97	188
- A plus d'un an	134	116	250
	225	213	438
Valeur Résiduelle	8	7	15
Engagements de crédit-bail	233	220	453

319 – Engagements sur commandes d'immobilisations

Objet	Site	Engagement total	Immobilisations en-cours	Solde à engager
Cuiseurs 1/2/4 Fonte à sec	Rezé	371	100	271
Divers équipements	Rezé	25	22	3
Rotor 300 M3	Lisieux	437	350	87
Retraitement Eaux usées	Lisieux	152	152	0
Divers équipements	Lisieux	22	10	12
Bol ASD 50	Issé	47	47	0
		1 054	681	373

320– Transactions avec parties liées

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues aux conditions normales du marché.
Les informations concernant les entreprises liées sont résumées ci-après :

Postes	Montant
dépôts de garantie	111
Créances clients et comptes rattachés	316
Autres créances	300
Charges constatées d'avance	37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1072
Autres produits financiers	5

321 – Crédit impôt compétitivité emploi

Conformément aux dispositions légales, la société a constaté un CICE de 158 K€ à la clôture de l'exercice, comptabilisé en diminution du poste « impôts sur les bénéfices ». Ce montant augmenté des crédits constatés à la clôture des trois exercices précédents, soit au total 531 K€, a été imputé sur l'impôt dû au titre de l'exercice ; il est affecté au financement des investissements.

322 – Autres informations

- Le montant des honoraires de commissaires aux comptes inscrits en charges s'élève à 50 K€, répartis équitablement entre les 2 co-commissaires aux comptes.
- La société ne rémunère pas les membres des organes de Direction et d'Administration.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise ALVA sas										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		
INCORP.	TOTAL I				CZ		D8	D9				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				KD	2 684 022	KE	KF 33 994			
CORPORELLES	Terrains				KG	232 117	KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK	KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	7 094 003	KN	KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ	KR				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	26 748 865	KT	KU 1 745 335				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	23 516	KW	KX				
		Matériel de transport *			KY	572 202	KZ	LA 119 972				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	505 263	LC	LD 21 809				
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG				
		Immobilisations corporelles en cours			LH	246 755	LI	LJ 675 932				
	Avances et acomptes				LK		LL	LM				
	TOTAL III				LN	35 422 721	LO	LP 2 563 047				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T			
		Autres participations				8U		8V	8W			
		Autres titres immobilisés				1P		1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	157 838	1U	1V					
TOTAL IV				LQ	157 838	LR	LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	38 264 581	ØH	ØJ 2 597 042					

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
INCORP.	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7		IX		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	2 718 016		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	232 117		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB			MC		
		Sur sol d'autrui	IR	(9 857)	MD	105 200	ME	6 998 660	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	(230 757)	MJ	243 419	MK	28 481 537	ML	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	23 516	MO	
		Matériel de transport	IV	(1 456)	MP	26 936	MQ	666 695	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	(155)	MS		MT	527 227	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY	242 225	MZ		NA	680 462	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE			NF		
	TOTAL III		IY	NG	375 555	NH	37 610 213	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7			ØW	
		Autres participations		IO	ØX	ØY			ØZ	
		Autres titres immobilisés		II	2B	2C			2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	147 236	2G				
TOTAL IV		I3	NJ	10 602	NK	147 236	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	386 157	ØL	40 475 466	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ALVA sas</u>										Néant ☐ *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE	210 346	PF	34 866	PG		PH	245 213
Terrains					PI	57 888	PJ	11 485	PK		PL	69 373
Constructions	Sur sol propre				PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		5 425 336		PR		PS	276 602	PT	54 667	PU	5 647 271
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions				PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			20 599 358		PZ		QA	1 510 235	QB	220 300	QC	21 889 293
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		12 214		QD		QE	2 352	QF		QG	14 565
	Matériel de transport		449 985		QH		QI	45 187	QJ	26 936	QK	468 237
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		454 273		QL		QM	17 500	QN		QO	471 774
	Emballages récupérables et divers				QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			26 999 055		QU		QV	1 863 361	QW	301 904	QX	28 560 512
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			27 209 401		ØN		ØP	1 898 227	ØQ	301 904	ØR	28 805 725

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	3 783	S4	(3 783)
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	308 229	T5		T6		T7	211 822	T8	29 339	T9	67 068
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9	3 932	V1		V2		V3		V4		V5	3 932
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	1 860	V8		V9		W1	4 241	W2		W3	(2 381)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3	314 020	X4		X5		X6	216 063	X7	33 122	X8	64 836
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ	314 020	NR		NS		NT	216 063	NU	33 122	NV	64 836
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	314 020		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	249 185		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	64 836

CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ALVA sasNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	64 211	TG		TH		TI	64 211	
	Amortissements dérogatoires	3X	1 556 454	TM	314 020	TN	249 185	TO	1 621 289	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	1 620 665	TS	314 020	TT	249 185	TU	1 685 500	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	2 285	4V		4W	2 285	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	936 391	4Y	69 439	4Z	102 901	5A	902 929	
	Provisions pour impôts (1)	5B	47 387	5C		5D	10 904	5E	36 483	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	65 024	EP	66 469	EQ	18 333	ER	113 160	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 020 286	5W		5X	37 175	5Y	2 983 111	
	TOTAL II	5Z	4 069 088	TV	138 193	TW	169 313	TX	4 037 968	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	289 730	6B		6C		6D	289 730
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	51 984	6P	72 876	6R	56 649	6S	68 211	
	Sur comptes clients	6T	39 977	6U	35 949	6V	39 454	6W	36 473	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	381 691	TY	108 825	TZ	96 103	UA	394 414	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	Dont dotations et reprises		7C	6 071 444	UB	561 039	UC	514 600	UD
- d'exploitation				UE	244 733	UF	217 337			
- financières				UG	2 285	UH				
- exceptionnelles				UJ	314 020	UK	297 264			
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.										10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ALVA sas

Provisions pour hausse des prix

[illegible]

ALVA

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 704 620 Euros
Siège social : 3 rue des Chevaliers – 44400 REZE
RCS NANTES B 441 940 905



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018

Le vingt huit juin 2018, à 16 heures,

Les actionnaires de la Société ALVA SAS au capital de 2 704 620 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège situé 3 rue des Chevaliers à REZE (44400) sur la convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hervé COLLET, Président du Directoire de la Société.

Monsieur Vincent SENELLE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi composé, permet de constater que quatre actionnaires possédant 180 308 actions sont présents. En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

C O F F R A et DELOITTE & ASSOCIES, Commissaires aux Comptes, régulièrement convoqués, n'assistent pas à la réunion.

Monsieur Hervé COLLET dépose sur le bureau et met à la disposition de l'actionnaire :

- Copie des lettres adressées aux actionnaires,
- Feuille de présence de l'Assemblée,
- Inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que :
 - . le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
 - . le rapport de gestion
 - . le rapport sur les comptes annuels des Commissaire aux Comptes
 - . le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Monsieur Hervé COLLET demande à l'Assemblée de lui donner acte du fait qu'il a régulièrement convoqué les actionnaires et que les documents ci-dessus ainsi que le nom des actionnaires ont été mis à sa disposition dans les délais légaux prescrits par les statuts.

L'Assemblée, à l'unanimité, reconnaît l'exactitude de cette constatation. Elle en donne acte au Président et lui accorde décharge pour tout ce qui se rapporte à la communication interne.

[Signature]

[Signature]

Monsieur Hervé COLLET rappelle que l'Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2017,
- Approbation desdits comptes et des conventions,
- Quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Questions diverses.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion sur la marche de la Société pendant l'exercice 2017.

Le Président donne lecture des rapports de COFFRA et DELOITTE, Commissaires aux Comptes, à savoir le rapport sur les comptes annuels pour l'exercice 2017 et le rapport spécial sur les conventions visées par les textes légaux en cours.

Puis Monsieur Hervé COLLET déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues sans débat ni observation, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Hervé COLLET met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qui sont présentés.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les textes légaux en cours, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 qui se traduit par un bénéfice de 1 173 834,97 € de la façon suivante :

- Report à nouveau initial disponible	2 911 900,85 €
- Résultat de l'exercice	1 173 834,97 €
- Disponible à affecter	4 085 735,82 €

AK - BOK

Affectation proposée :

- Dividende de 4,44 € par action	800 567,52 €
- Report à nouveau	<u>3 285 168,30 €</u>
Total	<u>4 085 735,82 €</u>

Nous rappelons que la société a versé au cours des 3 précédents exercices les dividendes suivants :

- en 2015 : néant.
- en 2016 : 3,33 € par action au titre de l'exercice 2015.
- en 2017 : 3,75 € par action au titre de l'exercice 2016.

Nous signalons par ailleurs que le 25 janvier 2017 la société a décidé le paiement d'un dividende exceptionnel de 6 € par action à prélever sur le report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie d'extraits ou photocopie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts ou formalités relatifs aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

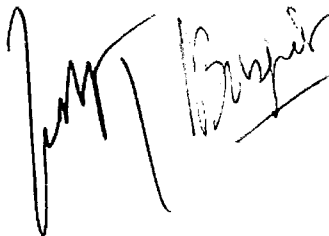
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et les Actionnaires.

Le Président



Les Actionnaires



Le Secrétaire



ALVA

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 704 620 Euros
Siège social : 3 rue des Chevaliers – 44400 REZE
RCS NANTES B 441 940 905

RESOLUTIONS VOTEES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qui sont présentés.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les textes légaux en cours, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 qui se traduit par un bénéfice de 1 173 834.97 € de la façon suivante :

- Report à nouveau initial disponible	2 911 900.85 €
- Résultat de l'exercice	<u>1 173 834.97 €</u>
- Disponible à affecter	4 085 735.82 €

Affectation proposée :

- Dividende 4.44 € par action	800 567.52 €
- Report à nouveau	<u>3 285 168.30 €</u>
- Total	4 085 735.82 €

Nous rappelons que la société a versé au cours des 3 précédents exercices les dividendes suivants :

En 2015 :	néant
En 2016 :	3.33 € par action au titre de l'exercice 2015
En 2017 :	3.75 € par action au titre de l'exercice 2016

Nous signalons par ailleurs que le 25 janvier 2017, la société a décidé le paiement d'un dividende exceptionnel de 6 € par action à prélever sur le report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie d'extraits ou photocopie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts ou formalités relatifs aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

ALVA

Société par actions simplifiée

3, rue des Chevaliers

44400 REZE

**Rapport des commissaires
aux comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 Saint-Herblain Cedex

Membre de la CRCC de Versailles

**Compagnie Fiduciaire Franco-
Allemande**
155 boulevard Haussmann
75008 Paris

Membre de la CRCC de Paris

Deloitte & Associés
1 rue Benjamin Franklin
CS 20039
44801 Saint-Herblain Cedex

Membre de la CRCC de Versailles

**Compagnie Fiduciaire Franco-
Allemande**
155 boulevard Haussmann
75008 Paris

Membre de la CRCC de Paris

ALVA

Société par actions simplifiée

3, rue des Chevaliers

44400 REZE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société ALVA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons établi en date du 13 juin 2018 un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder à la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été établis dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 27 juin 2018, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALVA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain et Paris, le 28 juin 2018

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

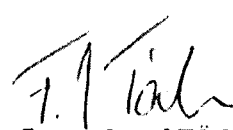
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande



Alexis LEVASSEUR



Sylvie PATAT



Franz-Josef TÖCKER

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ALVA sas		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 3 rue des Chevaliers 44412 REZE Cedex		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 4 4 1 9 4 0 9 0 5 0 0 0 1 7		Néant *						
		Exercice N clos le. 31122017 N-1 31122016						
		Net 3 Net 1						
		Brut 1 Amortissements, provisions 2						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA						
		Frais d'établissement * AB		AC				
		Frais de développement * CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	275 024	AG	245 213	29 811	30 683	
		Fonds commercial (1) AH	2 442 993	AI	289 730	2 153 263	2 153 263	
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
		Terrains AN	232 117	AO	69 373	162 744	174 229	
		Constructions AP	6 998 660	AQ	5 647 271	1 351 389	1 668 667	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	28 481 537	AS	21 889 293	6 592 245	6 149 506	
		Autres immobilisations corporelles AT	1 217 437	AU	954 575	262 862	184 509	
		Immobilisations en cours AV	680 462	AW		680 462	246 755	
		Avances et acomptes AX		AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT				
		Autres participations CU		CV				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations BB		BC			
			Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF			BG					
Autres immobilisations financières* BH	147 236		BI		147 236	157 838		
TOTAL (II) BJ		40 475 466	BK	29 095 455	11 380 011	10 765 450		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	548 692	BM		548 692	567 394	
		En cours de production de biens BN		BO				
		En cours de production de services BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	2 899 835	BS	68 211	2 831 624	2 406 806	
		Marchandises BT	62 630	BU		62 630	97 719	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	78 648	BW		78 648	15 422	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	8 525 188	BY	36 473	8 488 715	8 281 042	
		Autres créances (3) BZ	3 184 950	CA		3 184 950	1 457 096	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE				
DIVERS	Disponibilités CF	1 386 447	CG		1 386 447	5 952 877		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	83 801	CI		83 801	75 811		
	TOTAL (III) CJ	16 770 190	CK	104 684	16 665 506	18 854 167		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW							
	Primes de remboursement des obligations (V) CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		57 245 656	1A	29 200 139	28 045 518	29 619 617		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an CR				
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ALVA sas		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 704 620)	DA	2 704 620	2 704 620	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	270 462	270 462	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	4 228 534	4 228 534	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	2 911 901	2 548 737	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 173 835	2 121 166	
	Subventions d'investissement	DJ	34 039	40 831	
Provisions réglementées *	DK	1 685 500	1 620 665		
TOTAL (I)	DL	13 008 892	13 535 016		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 285	37 175	
	Provisions pour charges	DQ	4 035 683	4 031 913	
TOTAL (III)	DR	4 037 968	4 069 088		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 235 826	1 667 322	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	35 186	6 068	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 112 441	7 765 427	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 465 983	2 399 816	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	142 364	168 440	
Autres dettes	EA	6 858	8 440		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	10 998 658	12 015 513		
Ecart de conversion passif*	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 045 518	29 619 617		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 179 138	10 791 779	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	16 000			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ALVA sas						Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N - 1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	339 758	FB		FC	339 758	253 347		
	Production vendue	{	biens *	FD	28 599 802	FE	34 759 349	FF	63 359 151	60 104 418
			services *	FG	964 850	FH		FI	964 850	877 232
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	29 904 409	FK	34 759 349	FL	64 663 758	61 234 998		
	Production stockée*				FM	441 045	63 112			
	Production immobilisée*				FN					
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	227 720	258 883			
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 841	1 011			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	65 335 364	61 558 004	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 636 128	5 338 565		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	35 089	4 617		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	27 865 400	23 006 710		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	18 702	263 428		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	22 838 904	22 139 791		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	737 493	771 549		
	Salaires et traitements*					FY	3 014 542	3 191 073		
	Charges sociales (10)					FZ	1 402 850	1 388 953		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations		dotations aux amortissements*	GA	1 898 227	1 833 706		
					dotations aux provisions*	GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	108 825	26 484			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	135 908	295 135				
	Autres charges (12)			GE	1 640	2 560				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	63 693 709	58 262 572	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 641 654	3 295 432		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	4 647	9 123			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 204	4			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM					
	Différences positives de change				GN	2 061				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO					
Total des produits financiers (V)						GP	8 911	9 127		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	2 285				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	89 917	79 258			
	Différences négatives de change				GS	15 314	22 906			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT					
Total des charges financières (VI)						GU	107 516	102 164		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(98 605)	(93 037)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 543 049	3 202 395		

(RENV.01S : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

[illegible]

II – ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 – Présentation de la Société

2 – Principes, règles et méthodes comptables

3 – Notes sur les principaux postes du bilan et du compte du résultat

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ETABLIS AU 31 DECEMBRE 2017

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE

101 – Présentation de la société

La société ALVA est spécialisée dans le traitement des corps gras d'origine animale.

Le siège social est situé à REZE. Elle exerce son activité sur 3 sites de production distincts:

- REZE
- BEUVILLERS
- ISSE

Elle est détenue à parts égales par le Groupe SARIA et le Groupe DELAMBRE, à la suite de sa constitution en 2006 par apport des branches complètes et autonomes des activités « Collecte et fonte » exploitées par les sociétés SARIA INDUSTRIES BRETAGNE SA et MAINGUET SAS, ainsi que des activités « Raffinage et Conditionnement » exploitées par CGAO SAS.

En fonction de leur nature et des débouchés, les produits finis sont commercialisés soit en vrac soit conditionnés. Les produits conditionnés destinés à l'alimentation humaine et dont la gamme est complétée avec des corps gras végétaux sont vendus sous le nom commercial « ALVA FOOD ».

102 – Autres informations

L'effectif à la clôture de l'exercice est de 89 personnes, réparti en 11 cadres, 15 agents de maîtrise, 10 employés, 50 ouvriers et chauffeurs et 3 apprentis. En production, elle a eu recours en moyenne à 13 intérimaires par mois.

L'assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement le 25 janvier 2017 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende exceptionnel de 6 € par action, soit un montant total de 1 081 848 €.

L'assemblée générale des actionnaires réunie ordinairement le 30 juin 2017 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 3.75 € par action, soit un montant total de 675 155 €.

La société ALVA est consolidée dans chacun des deux groupes dont elle dépend :

- Par intégration proportionnelle chez GROUPE DELAMBRE.
- Par mise en équivalence dans le Groupe RETHMANN.

II – PRINCIPE, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 et ANC 2016-07 et en respectant les principes et méthodes comptables généralement admis.

201 – Amortissements des immobilisations

La réglementation sur les actifs, notamment sur la constatation et l'amortissement des immobilisations par composant, est appliquée pour les investissements industriels récents.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire ou dégressif, à compter de la date de mise en service. Toutefois, le complément d'amortissements résultat de l'application du mode dégressif est comptabilisé en amortissements dérogatoires.

Les principales durées retenues sont :

- Logiciels informatiques	de	3	à	5 ans
- Constructions et aménagements immobiliers	de	10	à	20 ans
- Matériels industriels	de	5	à	10 ans
- Agencements industriels	de	5	à	10 ans
- Matériel de bureau	de	3	à	5 ans
- Mobilier	de	5	à	10 ans

202 – Appréciation de la valeur des fonds de commerce

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2015-06 au 1^{er} janvier 2016, la société a procédé à une analyse des éléments composant le fonds de commerce inscrit à l'actif ; elle n'a identifié aucun élément présentant une durée d'utilisation limitée. De ce fait et conformément aux méthodes pratiquées lors des années précédentes, un test de dépréciation continuera d'être effectué à la fin de chaque exercice afin d'en déterminer leur valeur actuelle.

Selon le règlement ANC 2015-06, le test de dépréciation réalisé à chaque clôture doit obligatoirement être basé sur une projection de cash-flows actualisés à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2016. En application de l'article L123-14 du Code de commerce, il a été considéré que cette prescription comptable est impropre à donner une image fidèle du patrimoine de l'entreprise pour les raisons suivantes :

- Lors des apports initiaux, la valorisation des éléments comptabilisés en fonds de commerce a été déterminée sur la base des tonnages de matières collectées. Cet indicateur constitue encore aujourd'hui la composante fondamentale du niveau d'activité future de l'entreprise ainsi que de sa rentabilité;
- En raison de la volatilité des prix d'achat et de vente sur le marché, la société ne dispose pas de suffisamment d'éléments tangibles pour estimer de façon fiable les cash-flows futurs.

Par conséquent, par dérogation aux principes comptables et comme ce fut le cas pour les exercices précédents, le test de dépréciation relatif à la valeur actuelle des éléments comptabilisés en fonds de commerce continuera d'être basé sur l'évolution des volumes de matières premières collectées par rapport aux données historiques.

Si cette valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation sera constatée. En revanche, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2016, il ne sera plus possible de reprendre la dépréciation constatée antérieurement si la valeur actuelle redevient supérieure à la valeur nette comptable.

203 – Stocks

La valorisation des stocks de clôture est établie sur les bases suivantes :

- Approvisionnements au prix d'achat majoré des coûts d'approche:
- Produits finis vrac graisses et protéines et produits finis conditionnés au prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur probable de réalisation.

204 – Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les créances dont le recouvrement apparaît compromis sont provisionnées au prorata du risque estimé.

205 – Séparation de période

Les produits et charges courus et non échus à la clôture de l'exercice sont provisionnés dans les comptes de dettes et créances appropriés.

206 – Provision pour hausse des prix

Lorsque, pour un produit fini donné figurant en stock, il est constaté au cours d'une période ne pouvant excéder deux exercices successifs, une hausse des prix supérieure à 10%, l'entreprise est fondée à constituer une provision correspondant à la fraction de cette hausse supérieure à 10%.

Cette provision déductible fiscalement doit être rapportée, au plus tard, aux résultats imposables de l'exercice en cours à l'expiration de la 6^{ème} année suivant la date de sa constitution.

207 – Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été évaluée conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC. Les hypothèses et paramètres retenus en intégrant les dispositions de la Convention Collective des Industries Chimiques sont principalement :

- Assiette de rémunération : Salaire annuel hors primes exceptionnelles
- Taux de charges sociales : 50 %
- Age théorique de départ : cadres : 67 ans, non cadres : 62 ans
- Taux d'inflation : 1,50 %
- Taux d'actualisation : 1,30 %
- Taux de turn-over des principales tranches majoritaires :
 - 40-44 ans : cadres 1,50 %, non cadres 1 %
 - 45-49 ans : cadres 1 %, non cadres 0.50 %

208 - Coûts de démantèlement et de remise en état des sites

En 2010, la société a décidé d'enregistrer parmi les actifs corporels, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites en contrepartie d'une provision pour risques et charges inscrite au passif du bilan.

En effet, Alva qui n'est propriétaire d'aucun des terrains et bâtiments pour chacun de ses trois sites de production, est titulaire de baux commerciaux prévoyant le droit des propriétaires d'exiger, au départ du preneur et à ses frais, l'enlèvement des installations et la remise de locaux dans leur état primitif et exempts de substance dangereuse pour l'environnement.

L'évaluation des coûts inéluctables a été effectuée par l'application d'un taux de 9,66% environ sur les actifs bruts concernés, à savoir les agencements immobiliers, les installations et les matériels industriels en compte. Une actualisation a été effectuée à la clôture de l'exercice en fonction des investissements nets réalisés.

Les modalités d'amortissement des coûts de démantèlement inscrits à l'actif immobilisé ont été définies en fonction du niveau d'amortissement des actifs à démanteler sur la base d'une durée de vie résiduelle de 10 ans pour les trois sites industriels d'Alva à compter du 1^{er} janvier 2010.

III – NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

301- Immobilisations incorporelles

<u>Logiciels informatiques</u>	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
A nouveau	241	210	
Acquisitions / Dotation	34	35	
Cessions/reprise			
Sous-total	<u>275</u>	<u>245</u>	<u>30</u>

<u>Fonds de commerce</u>	<u>Valeur brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Droits de collecte et clientèle	<u>2 443</u>	<u>290</u>	<u>2 153</u>

Le fonds de commerce correspond :

- D'une part aux droits de collecte apportés par MAINGUET lors de la constitution pour 2 291 K€.
- D'autre part au fonds de clientèle CELYS apporté au 31 mai 2008 pour 152 K €.

En application du règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2017, conformément à la méthode décrite au § 202. Il n'a pas révélé de perte de valeur justifiant la constatation d'un complément de dépréciation.

302 – Immobilisations corporelles

	<u>Montant brut</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
Immobilisations	32 440	25 149	
Acquisitions / Dotation	2 563	1 485	
Cessions/repris	-376	-302	
Sous-total	<u>34 627</u>	<u>26 332</u>	<u>8 295</u>
Coûts démantèlement	2 983	1 850	
Acquisitions / Dotation		378	
Sous-total	<u>2 983</u>	<u>2 228</u>	<u>755</u>
Position au 31/12/17	<u>37 610</u>	<u>28 560</u>	<u>9 050</u>

Les investissements de la période concernent essentiellement des équipements industriels dans le cadre des travaux de modernisation des outils de production. Ils se répartissent ainsi :

- REZE	1 691
- LISIEUX	761
- ISSE	94
- SIEGE	<u>17</u>

Les immobilisations sorties au cours de l'exercice étaient intégralement amorties.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 676 K€ et se rapportent essentiellement à des travaux de modernisation des sites de Rezé et d'Issé.

303 – Stocks

Ils sont constitués des éléments suivants :

	<u>Brut</u>	<u>Provisions</u>	<u>Net</u>
Matières premières	91		
Fournitures	457		
Produits finis vrac	1 563		
Produits finis conditionnés	1 336	68	
Marchandises	63		
	<u>3512</u>	<u>68</u>	<u>3 444</u>

304 – Clients

L'encours clients s'élève à 8 524 K€ ; il est provisionné à hauteur de 36 K€ en couverture des risques de non recouvrement de certaines créances.

305 – Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des dépôts de garantie inscrits en autres immobilisations financières pour 147 K€.

306 – Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 84 K€ et concernent des charges d'exploitation se rapportant à l'exercice 2018.

307- Capital social & Réserves

Le capital social s'élève à 2 704 K € et est composé de 180 308 actions au nominal de 15 €. Une réserve spéciale a été constituée lors des opérations d'apports à hauteur de 4 229 K€.

L'Assemblée Générale du 30 juin 2017 a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit 2 121 k€, de la façon suivante : Dividendes aux actionnaires : 676 K ; Report à nouveau pour le solde, soit 1 445 K€.

308 – Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont reprises au compte de résultat au prorata des dotations aux amortissements pratiquées sur les biens qu'elles financent, soit 7 K€ au titre de l'exercice.

309– Provisions réglementées

	<u>31/12/2016</u>	<u>dotations</u>	<u>reprises</u>	<u>31/12/2017</u>
Amortissements dérogatoires	1 556	314	249	1 621
Provision hausse des prix	64			64
	<u>1 620</u>	<u>314</u>	<u>249</u>	<u>1 685</u>

310- Provisions pour risques et charges

Le détail et les mouvements de la période sont présentés dans le tableau suivant :

	<u>31/12/2016</u>	<u>dotations</u>	<u>reprises de la période</u>	<u>31/12/2017</u>	
			<u>utilisées</u>	<u>sans objet</u>	
Provisions pour risques					
. Contentieux social	38	0	38	0	0
	38	0	38	0	0
Provisions pour impôts					
. Contrôle fiscal	47	0	11	0	36
	47	0	11	0	36
Provisions pour charges					
. Ecart de changes.	0	2	0	0	2
. Coûts démantèlement	2 983	0	0	0	2 983
. Indemnités fin carrière	865	64	93	0	835
. Médailles du travail	71	5	9		67
. Gros entretien	65	66	18		113
	3 984	120	120	0	4 002
	4 069	138	169	0	4 038

311 – Emprunts et dettes financières

La société a contracté en 2015 et 2016 un financement de 600 K€ sur une durée de 3 ans auprès du CIC, pour financer les investissements complémentaires de remises à niveau des outils industriels. Ce financement est garanti par le nantissement sur 24 mois d'un compte à terme à hauteur de 150 K€. Les remboursements en capital intervenus sur la période se sont élevés à 432K€.

L'état des emprunts et dettes financières se présente ainsi :

	<u>à moins 1 an</u>	<u>+1 an et -5 ans</u>	<u>Total</u>
Emprunt BPA	233	583	817
Emprunt CIC	200	201	401
Intérêts courus sur emprunts	2		2
Intérêts courus bancaires	16		16
	451	784	1 236

312 – Echéances des dettes

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des financements BPA et CIC.

313 – Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Les charges à payer provisionnées à la clôture de l'exercice concernent :

- Clients, avoirs à établir	7
- Fournisseurs factures non parvenues	1 556

- Congés et charges liées	517
- Salaires à payer et charges liées	852
- Participation des salariés	70
- Etat, impôts et taxes	2 665
- Frais financiers	<u>15</u>
	5 612
	=====

Les produits à recevoir au 31 décembre 2017 sont les suivants :

- Clients, factures à établir	7
- Fournisseurs, avoirs à recevoir	7
- Indemnités journalières	17
- TIPP à recevoir	<u>20</u>
	51
	=====

314 – Résultat exceptionnel

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
- Provision pour hausse des prix	0	
- Eléments exceptionnels	0	
- Amortissements dérogatoires	314	249
- Subventions reprises au résultat		8
- Pénalités et amendes	33	
- Cession d'immobilisations corporelles	<u>74</u>	<u>9</u>
	421	266
	=====	=====

315 – Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La société n'a pas déduit de son résultat fiscal les charges suivantes :

- Provision pour IFC	835
- Contribution de solidarité	74
- réserve de participation	33
- Suramortissement restant à comptabiliser	457
	<u>1 399</u>
	=====

316 – Résultat exceptionnel et répartition de l'impôt

	<u>résultat</u>	<u>Impôt</u>	<u>Résultat net</u>
Courant	1 701	-387	1 314
Exceptionnel	-107	36	-71
Participation	-69		-69
	<u>1 525</u>	<u>-351</u>	<u>1 174</u>
	=====	=====	=====

317 - Répartition du chiffre d'affaires

	2017			2016		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Graisses	24 434	28 973	53 407	23 620	26 796	50 416
Protéines	4 166	5 786	9 952	5 187	4 501	9 688
Prestations	845		845	754		754
Matières crues	340		340	253		253
Divers	120		120	124		124
Total	29 905	34 759	64 664	29 938	31 297	61 235

318– Engagement de crédit-bail

	Matériel	Véhicules	total
Valeur d'origine à l'ouverture	809	573	1382
Nouveaux contrats	0	162	162
Contrats soldés			
Valeur d'origine à la clôture	809	735	1544
Amortissements			
- Cumul exercices antérieurs	402	401	803
- Dotation exercice	162	146	308
- Fin de financement			
	564	547	1111
Redevances payées			
- Cumul exercices antérieurs	412	404	816
- Charge exercice	170	151	321
- Fin de financement			
	582	555	1137
Redevances à payer			
- A 1 an au plus	91	97	188
- A plus d'un an	134	116	250
	225	213	438
Valeur Résiduelle	8	7	15
Engagements de crédit-bail	233	220	453

319 – Engagements sur commandes d'immobilisations

Objet	Site	Engagement total	Immobilisations en-cours	Solde à engager
Cuiseurs 1/2/4 Fonte à sec	Rezé	371	100	271
Divers équipements	Rezé	25	22	3
Rotor 300 M3	Lisieux	437	350	87
Retraitement Eaux usées	Lisieux	152	152	0
Divers équipements	Lisieux	22	10	12
Bol ASD 50	Issé	47	47	0
		1 054	681	373

320– Transactions avec parties liées

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues aux conditions normales du marché.
Les informations concernant les entreprises liées sont résumées ci-après :

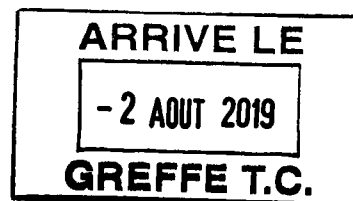
Postes	Montant
dépôts de garantie	111
Créances clients et comptes rattachés	316
Autres créances	300
Charges constatées d'avance	37
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1072
Autres produits financiers	5

321 – Crédit impôt compétitivité emploi

Conformément aux dispositions légales, la société a constaté un CICE de 158 K€ à la clôture de l'exercice, comptabilisé en diminution du poste « impôts sur les bénéfices ». Ce montant augmenté des crédits constatés à la clôture des trois exercices précédents, soit au total 531 K€, a été imputé sur l'impôt dû au titre de l'exercice : il est affecté au financement des investissements.

322 – Autres informations

- Le montant des honoraires de commissaires aux comptes inscrits en charges s'élève à 50 K€, répartis équitablement entre les 2 co-commissaires aux comptes.
- La société ne rémunère pas les membres des organes de Direction et d'Administration.



CB45/63

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
2 bis quai François Mitterrand
B.P. 86209
44262 - NANTES CEDEX 02

Objet : Dépôt des comptes 2017 ALVA SAS

Rezé, le 31 Juillet 2019

Mesdames,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, les différents documents, en un seul exemplaire, concernant notre exercice clos au 31 décembre 2017, à savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat annexe)
- le rapport des Commissaires aux Comptes
- PV AGO
- les résolutions votées

Vous trouverez également un chèque de 45.63 € en paiement des frais de dépôt.

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.

Hervé COLLET

Président

